

07 septembre 2012

REUNION à la DES

Du 07 septembre



SNES POLYNESIE

BP 3694

98713 PAPEETE

Tél. : 57 27 68

Vini : 72 72 08

Site

<http://www.snes.pf/site/>

courriel

snespf@gmail.com

Syndicats présents :

SNPDEN, I.D, UNSA (SE, A& I, TOS), FO (SNETAA- ,CSTP), CFTD (SGEP - TMAC - A TIA I MUA), FSU (SNES, SNEP)

Première partie de la rencontre : Bilan de la directrice de la DES

Le maître mot a été « optimisation des moyens » : les enseignants doivent être rentables !

Les effectifs de la rentrée ne sont pas encore tous connus mais il risque de révéler une baisse qui n'est pas seulement due à la transition démographique du Pays, mais aussi à d'autres facteurs (non cités).

Le départ des familles de militaires et la déscolarisation, très certainement.

Le territoire s'est engagé à valider les diplômes nationaux et donc à avoir un partenariat avec le Ministère national.

La directrice ajoute qu'il ne faut pas s'attendre avec la baisse des effectifs, non encore connue à ce jour, à avoir de nouveaux postes. Elle précise que la Polynésie fonctionne avec 14% d'HSA ce qui est beaucoup trop.

Le constat nous fait dire que le territoire ne se battra pas pour récupérer des postes, alors que des propositions bien étayées, l'insularité et les améliorations des réussites aux examens devraient pouvoir se défendre.

Les dessous politiques ne nous ont pas été expliqués non plus !

Elle précise ensuite que les établissements de Polynésie sont gérés comme des EPEPF, selon un statut à part.

Mais nous n'avons pas eu le texte.

Tous les textes polynésiens devraient être en ligne sur le site de la DES.

Concernant les constructions scolaires, il n'y a pas eu d'autorisation d'engagement pour 2012. Le territoire a dépensé sur ses fonds propres pour des remises en état d'urgence à hauteur de 140 millions CFP.

A la question où sont passé les 600 millions d'euros ? pas de réponse.

Ils ont sûrement été engagés dans d'autres territoires.

Réussite aux examens :

La directrice aborde ensuite les résultats des examens. Ils ne sont plus très loin de ceux de métropole, mais pour le BAC ils n'atteignent pas les objectifs fixés à 50% de réussite par classe d'âge puisqu'on se situe à 25%. Cela ne permet pas d'assurer un vivier pour une poursuite d'études supérieures.

Et pour celui de recrutement de remplaçants ou mi-temps annuels !

La DES nous annonce aussi qu'elle va mettre l'accent sur la vie scolaire, pour éviter les décrochages et l'absentéisme trop important même si les chiffres sont en baisse cette année.

Chaque année nous demandons le bilan fait par la cellule vie de l'élève, sans réponse à ce jour !

La politique d'ouverture de BTS sera poursuivie.

La Mission de Coordination Pédagogique : pas d'IA-IPR comme escompté, mais la MCP assurera la formation initiale en partenariat avec la mission pédagogique du Vice-rectorat, le territoire assurant les infrastructures et les postes. La référente pour la MCP est Annie Sossey-Allaoui et la formation continue est gérée par Marane Toyane et Mathilda Manate.

La MCP a été restructurée : un pôle numérique géré par des enseignants en HSA et 2 CMI. La voie professionnelle est gérée par 2 CMI en charge de répertorier les moyens manquants pour pouvoir valider les diplômes.

07 septembre 2012

REUNION à la DES

Du 07 septembre



SNES POLYNESIE

BP 3694

98713 PAPEETE

Tél. : 57 27 68

Vini : 72 72 08

Site

<http://www.snes.pf/site/>

courriel

snespf@gmail.com

Les objectifs de la MCP :

- L'éducation à la santé qui comprend 2 enseignants formateurs au PSC2 (apprendre à former), ceci afin de permettre à tous les élèves de passer le PSC1 pour valider leur diplôme car il n'y aura plus de dérogation cette année.
- La maîtrise des langues pour l'anglais, le français et le tahitien
- Le développement durable et la citoyenneté
- Les relations internationales qui sont gérées par Mme Lewon et d'autres enseignants.

Nous sommes bien contents d'apprendre que des axes ont été mis en avant, dans l'attente de savoir qui fait quoi, le prochain Plan de Formation nous en dira sans doute plus !

Contractuels :

Pour la rentrée 2012 il y a eu 121 CDI et 116 CCD, ce qui fait 5% de non-titulaires pour la Polynésie. Un taux très élevé par rapport à la métropole.

Il manque encore des CDI qui d'ailleurs n'ont pas eu de postes à ce jour ; pour ceux là c'est devenu le parcours du combattant car la DES ne leur donne pas de postes et le Vice rectorat n'a pas le temps de faire leur CDI !

35,5 postes ne sont pas encore pourvus dont 15 à temps plein. Les affectations ont été envoyées au Vice-rectorat. Pour 39 contrats il y a un écart entre les postes budgétaires du V.R et ceux accordés à la DES, une régularisation de ces chiffres est en cours.

Beaucoup de contrats auraient du être fait en juin pour la plupart et nous n'aurions pas autant d'absences d'enseignants à la rentrée, le Vice-rectorat ne pouvant pas tout gérer en même temps.

La gestion du vivier est inexistante, des dépôts de demandes ne sont jamais retenues, un refus catégorique de commission de non-titulaires, pas de quoi s'étonner du résultat final !

Puis la parole est donnée aux représentants syndicaux présents :

Les agents :

Concernant la médecine préventive des agents, les représentants abordent le problème des contrôles qui ne sont pas depuis plusieurs années. Ce dossier est en suspend car c'est au territoire d'en assurer le coût, soit 7500cfp par agent.

- Réponse de la DES : « cela est toujours à l'étude et il va falloir se positionner ; elle verra avec le budget. »

Cette demande est récurrente ; il n'y a donc pas de volonté politique pour les agents.

Une demande de médecin du travail a été faite par le V.R à la rentrée, la dernière en date(2008) n'a jamais trouvé de candidat !

Puis les représentants abordent le problème de recrutement : mise en place nécessaire des concours ATOS car il y a trop de contractuels.

- Réponse de la DES : « La demande a été faite au MEN, mais leur statut national ne les favorise pas. »



SNES POLYNESIE

BP 3694

98713 PAPEETE

Tél. : 57 27 68

Vini : 72 72 08

Site

<http://www.snes.pf/site/>

courriel

snespf@gmail.com

Les surveillants :

Les représentants font de nouveau la remarque qu'il y a un manque de surveillants pour les internats et que, même si il y a quelques maîtres au pair cela est loin d'être suffisant.

- Réponse de la DES : « elle va voir ».

Quand on sait que la dotation pour payer les surveillants est insuffisante et que le territoire doit chaque année abonder le chapitre, c'est tout vu !

Les CPE :

Nous posons la question de la perte de 3 postes de CPE, alors qu'il en faudrait encore 10 et demandons s'il était possible que le Ministre et la DES fassent remonter ce dossier en octobre à la DGESCO, puisque des postes ont été créés pour Mayotte et la métropole.

- Réponse de la DES : « cela sera fait ».

On aimerait être associé au dossier car s'il n'est pas argumenté, on n'aura rien !

Les élèves :

Des questions restent encore et toujours en suspend :

Où en est la Charte de développement Durable ?

- Réponse de la DES : « La charte est en cours et va paraître prochainement. »

Les affectations des élèves avec le nouveau logiciel « AFLENET » ont été difficiles à gérer à cause des dossiers papier, des délais trop courts et de la difficulté parfois à joindre les familles. En outre, et cela a été dû au manque total de visibilité sur les orientations, des élèves ont été mal orientés ou pas du tout.

- Réponse de la DES : elle semble étonnée qu'il y ait eu des dossiers papiers, et elle va revoir cela avec l'Inspectrice d'Orientation.

La gestion des établissements par bassins n'a pas montré une meilleure gestion de l'orientation. Le transport scolaire déficient, le manque de places en internats font que de nombreux élèves s'orientent par défaut. Certains parents ne sachant pas si leur enfant était pris ou non fin juin les ont inscrits dans le privé. Et ce n'est pas en dévalorisant le métier de Co-psy qu'on y arrivera.

Lycée et post-bac :

Autre problème, les manuels scolaires en lycée, trop chers et mal gérés par les parents d'élèves.

- Réponse du S.G. : il rappelle qu'en lycée il n'y a pas de prêt par l'État des manuels scolaires.

Pour les étudiants en BTS qui ont un statut d'étudiants-lycéens, ils ne bénéficient pas du fonds social ni de l'internat. Les logements universitaires sont rarement pour eux.

- Réponse du S.G. : il est conscient des difficultés, mais c'est ainsi, même en métropole.

A la question du lien entre réussite scolaire et transports qui pour le moment posent des problèmes un peu partout, la réponse est :

- Réponse du S.G. : « Nous y travaillons. »

Depuis longtemps les transports scolaires devraient être pris en charge par le Territoire, pour avoir des lignes qui tiennent compte des lieux de formation, pour ne citer que le L.P de Mahina !

07 septembre 2012

REUNION à la DES

Du 07 septembre



SNES POLYNESIE

BP 3694

98713 PAPEETE

Tél. : 57 27 68

Vini : 72 72 08

Site

<http://www.snes.pf/site/>

courriel

snespf@gmail.com

Le B2i en lycée ne se fait pas

- Réponse de la DES : « Il faut faire une planification de tout ce qui manque afin qu'il puisse se faire. »

Bonne initiative mais les résultats ne doivent pas rester au stade des comptes-rendus !

Problème lié au stage obligatoire des bacheliers : tous ne peuvent pas le faire !

- Réponse de la DES : « Oui, mais l'offre est très restreinte donc il va falloir mieux s'organiser ou les faire à l'étranger. »

La proposition est intéressante mais qui va payer les billets et l'hébergement à l'étranger ? Le décalage dans le temps des différents stages peut être organisé entre les BTS, les CAP, les BACs pro, les BACs généraux et les 3ème PFP ou OVM en collège, il n'en résulte pas moins que les entreprises vont être très sollicitées !

Les enseignants :

Trop de non-titulaires pour l'EPS mettent les élèves en danger et ce n'est pas la politique retenue pour les autres disciplines.

- Réponse de la DES : « c'est une volonté du ministre actuel et elle ne peut pas aller contre. »

Ce qui est bien pour l'enseignement général et professionnel ne s'avère plus utile en EPS dès lors que c'est pour placer les copains ou la famille !

Quelles formations sont proposées aux CDI et aux CDD ?

- Réponse de la DES : « Comme les autres années, il y aura des sessions à la DES et des visites de CMI dans les archipels. »

Ce n'est pas suffisant, il faut vraiment les épauler. Dans les îles, les formations avec le CNED sont difficiles à faire, ces contractuels qui acceptent d'y aller sont pénalisés par rapport à ceux qui sont sur Tahiti.

Pourquoi la VAE ne fait pas les validations pour les vacataires ?

- Réponse de la DES : « Elle s'arrête au CAP, BEP

- Réponse du S.G. : « ils peuvent s'inscrire au CNAM. »

Le territoire pourrait valider les années d'expérience dans les établissements, la partie générale devrait se faire au CNAM de Polynésie, mais à ce jour rien n'est proposé et ces collègues sont remerciés après 11 à 15 ans de bons et loyaux services ! Pour certains il n'existe pas de diplôme dans leur enseignement.

Politique éducative :

A la question de l'arrêt de la construction du bâtiment du Lycée Paul Gauguin nous est répondu :

- Réponse de la DES : « Elle va reprendre. »

Une très bonne réponse mais on ne sait pas pourquoi elle s'est arrêtée ni quand elle va repartir !

Nous abordons ensuite la question de la nouvelle carte des formations, à laquelle nous aimerions être associés.

- Réponse de la DES : « Nous avons travaillé avec le MEDEF, l'I.O et les chefs d'établissement. Nous avons déjà 90 propositions de formations sur le territoire, ce qui est déjà pas mal pour un petit territoire. Effectivement vous serez consultés. »

Or, nous avons reproposé des formations, et à ce jour nous n'avons toujours pas reçu de convocation. La rencontre à Paris ayant lieu en octobre, la consultation risque d'être très courte !

07 septembre 2012

REUNION à la DES

Du 07 septembre



SNES POLYNESIE

BP 3694

98713 PAPEETE

Tél. : 57 27 68

Vini : 72 72 08

Site

<http://www.snes.pf/site/>

courriel

snespf@gmail.com

Fermetures d'établissements :

Nous avons entendu qu'il y aurait fermeture des GOD et des CETAD ? Il faut attribuer des moyens aux CETAD et les valoriser car ils ont prouvé leur efficacité.

- Réponse de la DES : « Pour le moment nous en sommes au stade de la réflexion, quand on voit le peu d'élèves dans certaines divisions on ne peut plus continuer, il faut les redynamiser ou les fermer. Le GOD de Raivavae est remis en cause, pas les autres. »

Pour redynamiser il faut offrir des formations validantes, la fin des B.E.P a signé les arrêts de mort des CETAD. Déjà beaucoup d'élèves de niveau troisième ne peuvent suivre en BAC pro, alors encore moins de troisièmes années de CETAD. Il est inutile de dire aux enseignants d'être plus performant si rien de mieux n'est proposé.